

## Lettre de motivation Bibliothèque

Par **Mina D-m**, le **16/10/2017 à 13:58**

bonjour ,

je souhaite m'inscrire à la B.u de la fac mais pour cela il faut que je fasse une lettre de motivation parce que je ne suis plus sous le statut étudiant ,je prépare des concours .  
Donc je voudrai savoir ce que j'aurai pu rajouter dans ma lettre .

Monsieur ,

Je me permet de vous solliciter pour une inscription au sein de la bibliothèque universitaire de ...

J'étais étudiante au sein de l'université en Licence lors de l'année 2016-2017 et ayant validé mon année.

Je souhaite préparer le concours d'accès aux instituts régionaux d'administration et en parallèle le concours de Greffier pour la session 2018.

M'inscrire au sein de votre bibliothèque me permettrai d'avoir un accès plus large à la documentation et de préparer mes concours dans de bonne condition.

Dans l'attente d'une réponse de votre part,Monsieur je vous pris d'agréer mes salutations distinguées.

Merci d'avance pour vos réponses :)

Par **Visiteur**, le **16/10/2017 à 19:12**

bonsoir

Voici ce qu'internet indique (c'est un exemple pour la BU de Lyon)

Si vous n'êtes plus inscrite à l'Université, il est effectivement toujours possible d'emprunter des ouvrages en vous inscrivant à la bibliothèque en tant que "lecteur extérieur". Il faut pour cela se présenter à l'accueil d'une de nos deux bibliothèques - Bibliothèque de Bron sur le campus Porte des Alpes ou Bibliothèque Chevreul sur le campus Berges du Rhône - muni des pièces justificatives suivantes :

- une carte d'identité
- une photo d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un chèque de 34 euros (ou un justificatif récent de Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi, l'inscription étant dans ce cas gratuite).

Une carte de lecteur est alors établie : elle est valable 1 an (date à date) et permet d'emprunter 5 ouvrages pour 15 jours (avec possibilité de prolonger 15 jours de plus) dans chacune des deux bibliothèques.

A noter que certains services nécessitant des identifiants délivrés aux seuls lecteurs Lyon 2 vous resteront toutefois inaccessibles, comme par exemple le service d'impressions/photocopies, la connexion à Internet sur nos postes informatiques ou la consultation de notre bibliothèque électronique.

Les frais semblent similaires à Lille et Lyon (34 euros).

Exemple pour Lille

<https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/services/sinscrire-emprunter/>

donc vous devriez plutôt aller sur le site de la BU de la fac qui vous intéresse et ensuite suivre le process de leur site web. Tout est marqué dessus.

Par **LouisDD**, le **16/10/2017 à 22:20**

Bonsoir

Suppression d'un doublon.

Merci d'éviter de poster en double vos sujets.

A plus

Par **Mina D-m**, le **17/10/2017 à 08:12**

Je me suis déjà renseigné directement à ma fac je dois faire juste une lettre de motivation et donner un chèque de 34 €